

SELARL BLANC-GILLMANN & BLANC
34, Cours Lieutaud - 13001 MARSEILLE
Tél. : 04.91.33.69.60 - Télécopie 04.91.33.29.58

Maître Julie CHARDONNET
Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE
115 Rue Louis Armand - 13290 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.42.24.93.77
Mail : jchardonnetavocat@yahoo.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT DE TYPE F4 au 1er étage,
UNE CAVE au sous-sol du bâtiment B
Et la jouissance exclusive à titre perpétuel **D'UN PARKING**

Dans une copropriété sis à SALON DE PROVENCE (13300),
52 avenue Alphonse Daudet, LA ROSERAIE bâtiment B2,

SUR LA MISE A PRIX DE 40.000 €

VISITE sur place, le lundi 26 août 2024 de 10 heures à 11 heures
par HEXACTE Commissaires de Justice

ADJUDICATION FIXEE AU LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 A 9 HEURES
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE,
au Palais de Justice, 40 Boulevard Carnot, 13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

DESIGNATION :

Dans un immeuble en copropriété sis à SALON DE PROVENCE (13300), 52 avenue Alphonse Daudet, Avenue Wertheim et Boulevard Robert Schumann, dénommé «LA ROSERAIE»,

Le lot de copropriété n° 64, soit :

La propriété privative d'une cave en sous-sol du bâtiment B avec les 1/15000ème de la pro-

priété du sol et des parties communes générales et les 3/3501èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

Le lot de copropriété n° 99, soit :

La propriété privative d'un appartement de type dit F4 situé au premier étage dans la partie 2, à gauche du bâtiment les 123/15000èmes de la propriété du sol et des parties communes

générales et les 123/3501èmes des parties communes spéciales du bâtiment B.

Le lot de copropriété n° 357, soit :

La jouissance exclusive, à titre perpétuel, d'un parking pour voitures automobiles et engins à deux roues les 1/15000ème de la propriété du sol et des parties communes générales et le 1/45ème indivis des parties communes spéciales au groupe parking.

Il ressort du rapport du cabinet ATHOME, annexé au cahier des conditions de la vente, que l'appartement a une superficie de **66,69 m2**.

Lesdits biens sont actuellement occupés par les propriétaires.

Le syndic de la copropriété est le CABINET COFIMMO : 378 bd Georges Clémenceau, 13300 SALON DE PROVENCE.

La présente vente est faite et poursuivie AUX REQUETE ET DILIGENCE DE :

SA MY MONEY BANK anciennement dénommée GE MONEY BANK, Société Anonyme au capital de 276 154 299,74 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le N° 784 393 340 dont le siège social est 20 avenue André Prothin, TOUR EUROPLAZA, 92063 PARIS LA DEFENSE CEDEX (France), prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué, **Maître Julie CHARDONNET**, avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, 115 Rue Louis Armand, 13290 AIX-EN-PROVENCE.

Pour être adjudés au plus offrant et dernier enchérisseur aux clauses et conditions du cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE par Maître Julie CHARDONNET, avocat.

Les enchères sont recevables uniquement :

- si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE,
- si vous avez remis à votre avocat un chèque de banque (pour une caution bancaire, le consulter) représentant au moins 10 % du montant de la mise à prix à l'ordre de la CARPA, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Pour plus amples renseignements :

- s'adresser au **Cabinet de Maître Julie CHARDONNET**, avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, 115 Rue Louis Armand, 13290 AIX-EN-PROVENCE ou au cabinet de **Maître Marie-Noëlle BLANC-GILLMANN**, avocat au Barreau de MARSEILLE, 34, cours Lieutaud, 13001 MARSEILLE (tél. : 04.91.33.69.60 - mail : **mnbg@bgb-avocats.fr**)

- consulter au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE le cahier des conditions de la vente **RG 24/00635**

Aix-en-Provence, le 9 juillet 2024

Julie CHARDONNET
Avocat